

DOCUMENT RESUME

ED 105 743

FL 006 785

AUTHOR Picard, Marc
 TITLE Le mythe de la reordonnance des regles en phonologie
 (The Myth of Phonological Rule Reordering). Montreal
 Working Papers in Linguistics, Vol. 3.
 INSTITUTION McGill Univ., Montreal (Quebec).; Montreal Univ.
 (Quebec).; Quebec Univ., Montreal.
 PUB DATE Dec 74
 NOTE 19p.; In French

EDRS PRICE MF-\$0.76 HC-\$1.58 PLUS POSTAGE
 DESCRIPTORS Allomorphs; Descriptive Linguistics; *Diachronic
 Linguistics; Generative Phonology; Grammar; Language
 Patterns; *Language Variation; *Linguistic Theory;
 Morphology (Languages); Morphophonemics; *Phonology;
 *Structural Analysis; Surface Structure; Synchronic
 Linguistics

ABSTRACT

This paper attempts to show that the theory of phonological rule reordering is not plausible, and that any argument which attempts to use reordering to refute the theory of intrinsic ordering is inadmissible. King's (1973) arguments against intrinsic ordering are based on the theory that two reordering rules operate in phonological processes. Through a systematic examination of characteristic examples of King's theory, it is demonstrated that: (1) King's theory is self-contradicting; (2) the theory confuses phonological change with phonological rule; and (3) what has been called reordering of two rules often is simply a restructuring brought about by phonological change. Andersen's (1973) theory of "adaptive rules" is considered the most convincing explanation of phonological change. In conclusion it is reiterated that rule reordering does not exist as a diachronic phonological process, and that, therefore, any argument which uses rule reordering to refute a theory of intrinsic order has no validity. (AM)

Le mythe de la réordonnance des règles en phonologie

Marc Picard
McGill University

Un des arguments principaux de King (1973) contre toute théorie d'ordre intrinsèque en phonologie est fondé sur une série d'exemples qui semblent démontrer qu'il arrive parfois qu'au cours de son histoire, une langue puisse réordonner deux règles phonologiques. Il est possible, semble-t-il, qu'un même input donne deux outputs différents, et que la cause en soit que deux règles ordonnées A, B à un certain stade soient réordonnées B, A à une époque ultérieure. Ainsi, King prétend, avec raison, qu'aucune théorie d'ordre intrinsèque ne peut rendre compte du fait que deux règles identiques aient deux ordres différents.

Cependant, on remarque que dans chacun des cas qu'il nous présente, la réordonnance des règles (rule reordering) aboutit à tout coup à la neutralisation absolue. Pourtant, on sait très bien que King accepte le principe qui veut que tout segment sous-jacent soit récupérable en surface, c'est-à-dire qu'on puisse le retrouver dans au moins une des formes allomorphiques. On verra plus loin comment King essaie de justifier cette position paradoxale.

Je me propose donc comme but d'examiner quelques-uns des exemples de réordonnance les plus caractéristiques et de démontrer qu'un tel phénomène n'est pas plausible pour plusieurs raisons. De cette façon, j'espère en arriver à démontrer que tout argument contre une théorie d'ordre intrinsèque qui fait appel à la réordonnance est à priori inadmissible.

On a souvent pris pour acquis, à ce qu'il semble, que tout changement phonologique constitue en soi une règle phonologique qui vient s'ajouter à la fin de la grammaire. Or, cette conception plutôt simpliste de l'interaction entre la diachronie et la synchronie n'est pas difficile à infirmer.

D'abord, seuls les changements phonologiques qui produisent ou qui perpétuent des alternances peuvent opérer en tant que règles synchroniques. Ceci exclue donc automatiquement tout changement qui n'a pas de contexte. Autrement dit, aucune règle indépendante de contexte ne peut exister dans une grammaire synchronique parce que tout segment qui en est affecté est toujours irrécupérable en surface. Qu'arrive-t-il donc lorsqu'un

tel changement se produit dans une langue? Voici deux exemples.

En arapaho, une langue algonquine de l'ouest, le segment /k/ est devenu /ʔ/ en position finale après une voyelle brève. Puisqu'il y avait des formes qui alternaient, e.g. *eeliʔ "fourmi" *eelikiik "fourmis"¹ on peut dire que l'arapaho avait la règle suivante:

A. $k \rightarrow \text{ʔ} \ / \left[\begin{array}{c} V \\ \text{[-long]} \end{array} \right] \text{ — \#}$

Plus tard, un autre changement a fait tomber tous les /k/. Est-ce à dire que les locuteurs ont acquis la règle suivante:

B. $k \rightarrow \emptyset$

Ceci est impossible. Comment les nouveaux locuteurs auraient-ils pu savoir où insérer les /k/ s'ils entendaient les formes /eeliʔ/ et /eeliii/ (ou /eelii/)?

Il est facile à voir que l'effacement de /k/ a résulté en une restructuration du lexique. On est passé d'un stade où les locuteurs avaient une règle phonologique qui rendait compte de l'alternance entre /k/ et /ʔ/ à un stade où les locuteurs avaient une règle qui rendait compte de l'alternance /ʔ/ ~ \emptyset .

En espagnol, des formes telles que /akεĩ/ "ce" sont devenues /akεl/ tandis que des formes comme /akεĩos/ sont demeurées inchangées. La langue a donc acquis la règle de dépalatalisation suivante:

C. $\tilde{i} \rightarrow l \ / \ \text{ — \#}$

Plus tard, en Amérique du sud, le changement suivant s'est produit:

D. $\tilde{i} \rightarrow y$

L'alternance est donc devenue:

akεl akεyos

Dès ce moment, le segment /ĩ/ est devenu irrécupérable, et la règle C a été perdue. Je ne crois pas que l'espagnol sud-américain contienne une règle phonologique du genre:

E. $l \rightarrow y \ / \ V \ \text{ — } \ V \ \text{ (ou) } y \rightarrow l \ / \ \text{ — \#}$

car une telle règle se verrait contredite en surface par un très grand nombre de formes, e.g. calor "chaleur", rey "roi". J'ignore si elle pourrait être conditionnée morphologiquement.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, exemples qui démontrent que changement phonologique et règle phonologique ne sont pas nécessairement synonymes. Les changements phonologiques ont toujours des répercussions sur les grammaires, bien sûr, mais ils ne viennent pas toujours s'ajouter aux grammaires comme tels. Souvent, ils ont pour effet d'éliminer ou de modifier une règle déjà existante. On verra que ce qu'on a considéré comme une réordonnance de deux règles n'est souvent en fait qu'une restructuration entraînée par un tel genre de changement phonologique.

Comme premier exemple de réordonnance, prenons le cas suivant, tiré de l'allemand, pour lequel les faits historiques sont très clairs. Il implique les deux règles suivantes:

F. $[+obstruant] \rightarrow [-voisé] / \text{---} \#$
(Les obstruantes sont dévoisées en finale)

G. $V \rightarrow [+long] / \text{---} \left[\begin{array}{l} -obstruant \\ -voisé \end{array} \right]$

(Une voyelle s'allonge devant une obstruante voisée)

King dit, "...final devoicing was an innovation in the grammar of most German dialects around A.D. 1000, in any case not later than 1200. Lengthening of vowels before voiced obstruents was an innovation in the grammar of Early Modern German, that is, the documents indicate that it was a rule added around A.D. 1400, several centuries later than the final devoicing rule was added. Grammars of German immediately subsequent to this, in the fifteenth and sixteenth centuries and even later, had the two rules in the chronological order of their addition: Final Devoicing followed by Vowel Lengthening" (1969:53).

Donc, la dérivation de formes telles que Rad "roue" et Rades "de la roue" était au Stade I:

SOUS-JACENT	rad	rades
DEVOISEMENT	rat	---

ALLONGEMENT	—	ra:des
SURFACE	[rat]	[ra:des]

Cependant, comme l'allemand moderne a l'alternance ra:t~ra:des, King voudrait nous faire croire que l'allongement de la voyelle dans les deux formes serait dû à la réordonnance des deux règles, de sorte qu'on ait les dérivations suivantes au Stade II:

SOUS-JACENT	rad	rades
ALLONGEMENT	ra:d	ra:des
DEVOISEMENT	ra:t	—
SURFACE	[ra:t]	[ra:des]

On remarque immédiatement que la réordonnance entraîne la neutralisation absolue en ce qui concerne les voyelles longues. Il est inacceptable de postuler que les locuteurs puissent dériver les voyelles longues généralisées en surface à partir de voyelles brèves sous-jacentes.

On peut facilement expliquer le passage du Stade I au Stade II sans faire appel à la réordonnance. La règle d'allongement a tout simplement été perdue en conséquence de l'analogie qui a régularisé tous les paradigmes de ce genre. En effet, on peut noter que seules les alternances paradigmatisées ont subi ce changement, et que des formes isolées comme ap "de" n'ont pas été affectées.

Pour King, les procédés analogiques de ce genre sont problématiques parce qu'il ne fait pas la distinction entre changement phonologique et règle phonologique. Il semble considérer que tout changement doit s'intégrer tel quel dans la grammaire. Pour rester fidèle à cette conception, il doit parfois faire appel à la réordonnance.

Si on fait la distinction entre changement et règle, on voit que dans le cas présenté ci-dessus, le changement par analogie a simplifié la grammaire en éliminant la règle d'allongement. Ainsi, du Stade I qui avait les formes sous-jacentes /rad/ et /rades/ et deux règles - le dévoisement et l'allongement - qui les changeaient à /rat/ et /ra:des/, on est passé au Stade II où les formes sous-jacentes étaient devenues /ra:d/ et /ra:des/ à cause du changement par analogie, et où une seule règle agissait pour produire /ra:t/ et /ra:des/. En somme, l'analogie, tout comme les changements indépendants de contexte, entraîne

toujours une restructuration mais sans jamais agir comme procédé grammatical synchronique.

Cependant, King s'élève contre une telle interprétation en nous offrant comme argument l'exemple suivant:

"Middle High German had a syncope rule deleting unstressed e in various environments, in particular between h, m, n and t... From the paradigm of wonen 'to live, dwell' we have: 3. sg. pres. ind. wonet → wont, 1. sg. past ind. wonete → wonte (stress falls on the first vowel in the examples we discuss here, so that e in other positions does not receive stress); but there is no syncope of unstressed e in, for example, the infinitive of wonen (wonen) or in 1. sg. pres. ind. wone. Later a rule was added lengthening vowels in open syllables...; at the same time original long vowels in closed syllables were shortened. At this stage of the language the rules applied in the order Syncope-Lengthening, and we have for the cited forms of the model verb wonen derivations that go as follows:

(1)

UNDERLYING	wonen	wone	wonet	wonete
SYNCOPE	_____	_____	wont	wonte
LENGTHENING	wōnen	wōne	_____	_____
PHONETIC	wōnen	wōne	wont	wonte

Subsequently the rules were reordered, giving:

(2)

UNDERLYING	wonen	wone	wonet	wonete
LENGTHENING	wōnen	wōne	wōnet	wōnete
SYNCOPE	_____	_____	wōnt	wōnte
PHONETIC	wōnen	wōne	wōnt	wōnte

The chronology of the two rules is well-established and a number of North German dialects continue to have the older order (1)...

The majority of dialects today, standard German in particular, reflect the newer order (2)" (1973:5-6).

King se rend compte, semble-t-il, qu'il en arrive encore une fois à la neutralisation absolue, et il dit,

"From (2) we notice that there is a long vowel in every form of a verb like wōnen after the reordering occurs. There are no longer any long/short vowel alternations in the paradigm, and it would be reasonable to propose that the underlying forms have been relexicalized in the innovative dialect. The underlying forms contain long vowels, the Lengthening rule is no longer needed, and the derivation would be simply:

(3)

UNDERLYING	wōnen	wōne	wōnet	wōnete
SYNCOPE	_____	_____	wōnt	wōnte
PHONETIC	wōnen	wōne	wōnt	wōnte

It is completely plausible to me that something of this sort is the correct solution once the reordering has occurred. I claim though that there is no way to go from the original system (1) to the later system (3) without going through the intermediate stage (2)" (1973:7).

Pourquoi King tient-il mordicus à ce stade intermédiaire (2) dont on s' imagine mal le fonctionnement dans une grammaire synchronique? La première raison réside dans sa conviction inébranlable que toute règle transparente telle que l'allongement ne peut être perdue. Le stade (2) a donc comme fonction de rendre cette règle opaque.

"I claim that the transition from (1) with lexically short vowels and a transparent Lengthening rule to (3) with lexically long vowels and no Lengthening rule is possible only through an intermediate stage, minimally different in the productive mechanisms and underlying forms from (1), in which the new learner of the language was presented only

with long vowels in the output and in which the rule that has been lost in (3) - the Lengthening rule - is opaque. The only system that satisfies these conditions is (2): minimally different in underlying forms and rules from (1), with a Lengthening rule which is opaque and hence subject to loss, and with the same output as (3)" (1973:8).

Le principe qui veut que seule une règle opaque puisse disparaître n'a, à mon avis, aucune validité et on pourrait y apporter une foule de contrexemples. On ne peut trouver de règles plus transparentes que la règle de glottalisation en arapaho (A) et la règle de dépalatalisation en espagnol (C), et pourtant on voit mal comment elles auraient pu subsister après les changements (B) et (D). Enfin, toute motivation logique ou empirique en faveur d'un tel principe me dépasse.

Deuxièmement, la transition même de (1) à (3), c'est-à-dire la possibilité d'une progression d'un système à deux règles ordonnées à un autre système composé de formes sous-jacentes différentes et une seule règle lui cause des ennuis parce qu'il considère qu'il n'y a aucune façon motivée de procéder d'un stade à l'autre sans passer par un stade intermédiaire avec réordonnance. "My argument for this conclusion is based on what I regard as the only reasonable assumption regarding the system - in the German example (2) - which could have produced the kind of phonetic data from which the final grammar - in this example (3) - could have been 'projected'" (1973:8).

Cet argument des plus faibles ("the only reasonable assumption") n'explique rien, et King a bien soin de ne pas s'étendre sur le problème toujours constant de neutralisation absolue au stade intermédiaire (2). Il a pourtant raison de s'inquiéter du problème très réel de transition. Comment expliquer exactement le passage radical d'un système comme (1) à un système comme (3)?

La théorie la plus intéressante et de loin la plus convaincante qui puisse rendre compte de ce genre de phénomène est celle des règles adaptives ("adaptive rules") de Henning Andersen (1973). Ce dernier démontre qu'en plus des règles phonologiques qui permettent de dériver de façon systématique les formes de surface des représentations sous-jacentes, chaque locuteur possède la capacité de formuler une série de règles adaptives qui lui permettent d'interpréter et de reproduire, pour quelque raison que ce soit, le parler d'autres locuteurs dont le système

phonologique n'est pas tout à fait le même.

Ainsi, selon Andersen, "a language learner... abduces a phonological structure, which one may conceive of as a STRUCTURED SYSTEM comprising all the synchronically motivated rules for the combination and concatenation of phonemic and non-phonemic feature values... And he abduces a set of adaptive rules which adjust his pronunciation to the received norms in all respects where these norms cannot be derived from the phonological structure he has set up. These A-rules are formulated in terms of the phonological structure, and hence are subordinate to it; but they form an ADDITIVE SYSTEM which can be elaborated and revised throughout the speaker's life" (1973:781).

Ce concept de règle adaptive, qu'il motive bien par des exemples synchroniques et diachroniques, explique à merveille la transition d'un système comme (1) à un système comme (3). Les locuteurs qui ont les formes sous-jacentes:

wonen wone wonet wonete

et deux règles - la syncope et l'allongement - sont peu à peu remplacés par des locuteurs qui n'ont que la règle de syncope et les formes sous-jacentes:

wōne wōnt wōnte

Notons de nouveau qu'on peut expliquer ce changement par l'analogie, mais que l'analogie ne joue aucun rôle dans ni l'un ni l'autre des systèmes.

On peut facilement s'imaginer que les locuteurs de chaque groupe se sont côtoyés pendant un certain temps, et qu'ils ont chacun eu une règle adaptive qui leur permettait de comprendre et sûrement de reproduire le système qui n'était pas le leur. Mais aucun locuteur n'a jamais eu le système (2) comme tel.

Le concept de règle adaptive explique à merveille la continuité et diachronique (évolutive) et synchronique (dialectale) du langage. Le changement phonologique, aveugle et irrépressible, produit souvent des différences assez radicales entre deux grammaires contigües, mais c'est à peine si on les remarque, surtout au point de vue diachronique. C'est l'avis de Andersen, et le mien aussi, que les règles adaptives en sont responsables.²

Since A-rules enable the individual speaker to adhere to the received norms of his speech community even if his phonological structure does not correspond to these norms, they serve the essential end of ensuring relative uniformity of usage, regardless of differences in

phonological structure among the grammars of the speakers. In diachronic terms, this means that even though 'grammar change is abrupt' - or, more accurately, structurally different consecutive grammars are discrete - A-rules ensure continuity in usage by permitting structural innovations to be reflected only gradually in the speech of the community (1973: 782).

Passons à un autre exemple de réordonnance, celui-ci un peu plus complexe, que l'on retrouve dans King (1969:172). En slave, par une première palatalisation vélaire, des formes comme *k^hito "que" et *g^hivŭ "vivant" sont devenues /č^hito/ et /j^hivŭ/. On a donc la règle suivante:

$$H. \quad \begin{bmatrix} +\text{cons} \\ -\text{ant} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} +\text{cor} \\ +\text{strid} \end{bmatrix} / \text{---} \begin{bmatrix} -\text{cons} \\ -\text{post} \end{bmatrix}$$

Ensuite, on nous dit que l'affriquée voisée /j/ produite par la règle H s'est changée à /ž/ dans toutes les langues slaves par la "règle":

$$I. \quad \begin{bmatrix} +\text{voisé} \\ +\text{coronal} \\ +\text{strid} \end{bmatrix} \rightarrow [+cont]$$

Le mot "vivant" avait donc supposément la dérivation *g^hivŭ > j^hivŭ > živŭ.

Plus tard, une nouvelle voyelle antérieure /ě/ est apparue grâce à la "règle":

$$J. \quad ai \rightarrow \text{ě}$$

Alors, il s'est produit une deuxième palatalisation vélaire par laquelle des formes telles que *k^hyěna "prix" et *g^hyělo "très" sont devenues /t^hena/ et /d^hělo/, grâce à la règle suivante:

$$K. \quad \begin{bmatrix} +\text{obs.} \\ -\text{ant.} \\ -\text{strid.} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} +\text{strid.} \\ +\text{ant.} \end{bmatrix} / \text{---} \begin{bmatrix} -\text{cons} \\ -\text{post} \end{bmatrix}$$

King dit, "The resulting affricate /d^h/ is retained in Old Church Slavic and modern Polish... In other Slavic languages, however, d^h has become the continuant z, e.g. d^hělo > zělo... Derivations in the original grammar then take the form given

below for 'alive' and 'very':

SOUS-JACENT	givŭ	gailo
REGLE H	ĵivŭ	—
REGLE I	živŭ	—
REGLE J	—	gyělo
REGLE K	—	d ^z ělo
SURFACE	živŭ	d ^z ělo

In the grammars of the Slavic languages other than Old Church Slavic and Polish the following order obtains:

SOUS-JACENT	givŭ	gailo
REGLE H	ĵivŭ	—
REGLE J	—	gyělo
REGLE K	—	d ^z ělo
REGLE I	živŭ	zělo
SURFACE	živŭ	zělo "

(1969:172-173).

Encore une fois, on remarque que changement et règle phonologiques sont confondus. Les changements indépendants de contexte impliqués dans ces dérivations, i.e. ai > ě (J), ĵ > ž et d^z > z (I), n'ont jamais agi comme règles dans aucune grammaire synchronique du slave. Le premier (J) a tout simplement entraîné une restructuration tandis que les deux autres (I) ont modifié des règles déjà existantes.

Ainsi, après le changement I (ĵ > ž), les locuteurs avaient les alternances k~č et g~ž. Le changement I a donc eu comme effet de complexifier la règle H. On ne peut absolument pas justifier l'hypothèse que les locuteurs eussent pu dériver /ž/ de /g/ par l'intermédiaire de /ĵ/.

De même, le changement de /d^z/ à /z/ n'a jamais constitué une règle phonologique. La règle K s'est tout simplement transformée afin d'accommoder les nouvelles alternances ky~t^s et gy~z. Rien ne peut motiver la dérivation gy > d^z > z car d^z est toujours irrécupérable.

Il est donc évident que la réordonnance constitue une

explication fallacieuse des faits dans les deux cas de palatalisation vélaire en slave. La seule différence entre les deux groupes de dialectes est que le premier conserve la forme originale de la règle K tandis que le deuxième en a une forme modifiée. Les deux groupes ont une forme modifiée de la règle H originale.

GROUPE I

SOUS-JACENT	givǔ	gǔělo (<gailo)
REGLE H (MODIFIEE)	živǔ	—
REGLE K (ORIGINALE)	—	dʒělo
SURFACE	živǔ	dʒělo

GROUPE II

SOUS-JACENT	givǔ	gǔělo (<gailo)
REGLE H (MODIFIEE)	živǔ	—
REGLE K (MODIFIEE)	—	zělo
SURFACE	živǔ	zělo

Enfin, l'exemple de réordonnance sur lequel King (1973:9) semble miser pour administrer le coup de grâce aux hérétiques provient du vieil anglais. Tirant ses données de la thèse de Cooley (1972), il explique que le paradigme du mot "jour" était à l'origine en vieil anglais:

(1)	<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
NOMINATIF	dæx	dayas
ACCUSATIF	dæx	dayas
GENITIF	dæyes	daya
DATIF	dæye	dayum

La forme sous-jacente était /dæy/ et il y avait une règle de dévoisement de fricatives en finale. Notons en passant que la forme /dæx/ n'a jamais été attestée dans l'écriture. Cooley en a déduit l'existence à partir d'alternances telles que burh/burges (/burx/-/burges/).

Plus tard, une règle de vocalisation qui changeait /y/ à /y/ après les voyelles antérieures a produit le paradigme suivant:

(2)		<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
	NOMINATIF	dæx	dayas
	ACCUSATIF	dæx	dayas
	GENITIF	dæyes	daya
	DATIF	dæye	dayum

Voici comment Cooley justifie l'ordre chronologique de ces deux règles:

Of the two rules involved in the problem of underlying /ɣ/, Final Devoicing precedes Vocalization. Two circumstances suggest its earlier addition. Final Devoicing appears in all the Germanic dialects, a fact which suggests that Old English inherited it from an early prototype... Secondly, it widely appears in the earliest Old English glosses and poetry in which the oldest and strictly native Germanic processes are most likely to be represented orthographically... Vocalization should be considered a rule of later chronological addition because it appears only in Old English and Old Frisian... among the Germanic dialects and because it has a restricted structural description in relation to its later ME form (1972:52-3).

Enfin, il s'est produit un changement analogique par lequel le paradigme s'est transformé à:

(3)		<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
	NOMINATIF	dæy	dayas
	ACCUSATIF	dæy	dayas
	GENITIF	dæyes	daya
	DATIF	dæye	dayum

King explique la différence entre les stades (2) et (3) par la réordonnance des règles de dévoisement final et de vocalisation. Cet ordre chronologique se voit renversé au stade (3) où la règle de vocalisation s'applique d'abord (/dæy/ > /dæy/), éliminant ainsi le contexte de la règle de dévoisement.

Il se trouve, cependant, que King ne raconte l'histoire qu'en partie, ce dont on s'aperçoit vite en lisant Cooley. D'abord, on peut douter sérieusement du fait que le dévoisement final agissait encore comme règle phonologique productive ou active au stade (2):

"The rule [Final Devoicing] has traditionally been considered somewhat marginal because of several problems: spelling did not always represent its application, it appeared to affect only velars, and it produced the same surface alternations as a rule, Medial Voicing. Of the four fricative orders, the rule applies to only the labial and velar orders because prior changes had removed final voiced dental fricatives... Thus, only the velar alternations, burh/burges, provide solid orthographic evidence" (Cooley 1972:50).

Autrement dit, tout indique que cette règle était devenue très opaque, pour employer le terme de Kiparsky, qui n'explique d'ailleurs absolument rien, car il ne fait que décrire une situation sans expliciter comment les locuteurs en rendent compte dans leur grammaire. Dans le cas présent, l'explication se trouve dans l'émergence d'une autre règle, celle du voisement médial, qui est apparue longtemps avant la règle de vocalisation, si l'on en juge d'après les inférences de Cooley:

"If the lexical entries of the few remaining forms undergoing Final Devoicing were re-structured, these same forms could be accounted for by another phonological rule of English, Medial Voicing. This rule is the historical source for the voicing differences in the following modern reflexes: leaf/leaves, house/houses, north/northern. An addition to the synchronic grammar of Old English, and probably to the other Ingvaenic languages as well, it voiced underlying fricatives between voiced sounds... In noun paradigms, it had the effect of producing surface alternations between voiced fricatives in the oblique cases and a final voiceless fricative in the nominative singular. These alternations are identical to those produced by the operation of Final

Devoicing only on an underlying final voiced fricative in the nominative singular while leaving untouched those medial ones in the oblique cases. Thus, underlying /hlāf/ 'hlaf' has the surface alternates nom. sg. [hla:f] ~ gen. pl. [hla:va] by Final Devoicing, and underlying /wulf/ 'wulf' has the alternates nom. sg. [wulf] ~ nom. pl. [wulvas] by Medial Voicing. A grammar which includes two rules producing exactly the same alternations is a non-optimal one. Children learning the language would most naturally posit only a single underlying type and a single process to effect the surface alternates. Thus, it is to be expected that either Final Devoicing or Medial Voicing should be lost... Anyway, Final Devoicing was lost by Middle English while Medial Voicing remained as a synchronic process." (Cooley 1972:59-60).

En somme, Cooley nous dit que la règle de dévoisement final a été remplacée par la règle de voisement médial mais sa conclusion que ceci s'est effectué peu à peu est tout à fait inacceptable. A mon avis, très peu de phonologistes oseraient postuler que les locuteurs du vieil anglais auraient pu savoir que la forme sous-jacente de /dæx ~ dæyas/ était /dæy/ tandis que celle de /wulf ~ wulvas/ était /wulf/.

Au contraire, tout porte à croire que l'introduction de la règle de voisement médial, du fait qu'elle produisait le même type d'alternances que la règle de dévoisement final qui, on l'a vu, était déjà moribonde, a entraîné sur-le-champ une restructuration de sorte que /dæx/ a supplanté /dæy/ comme forme sous-jacente.

Ainsi, dès l'apparition de la règle de voisement médial, la dérivation du mot "jour" est devenue:

SOUS-JACENT	dæx	dæxes	daxas
VOISEMENT MEDIAL	—	dæyes	dayas
SURFACE	dæx	dæyes	dayas

Plus tard, l'introduction de la règle de vocalisation a donné:

SOUS-JACENT	dæx	dæxes	daxas
VOISEMENT MEDIAL	—	dæyes	dayas
VOCALISATION	—	dæyes	—
SURFACE	dæx	dæyes	dayas

Enfin, un nivellement analogique s'est produit au singulier, c'est-à-dire que /dæx/ est devenu /dæy/, simplifiant ainsi la grammaire. Comme l'indique King, "the amount of allomorphic variation is reduced from [dæx ~ dæy ~ day] to [dæy ~ day]; the difference in the root-final consonant correlates now symmetrically with the singular - plural distinction" (1973:11).

On voit ici un autre exemple de la façon dont certaines règles à conditionnement strictement phonétique peuvent être remplacées par des règles conditionnées morphologiquement. Comme l'a si bien démontré Skousen (1973a,b,c), ce genre de réanalyse grammaticale s'est produit plusieurs fois en finnois. Picard (1974) en présente aussi un exemple en français. Maintenant que plusieurs se sont mis à douter sérieusement de la puissance presque illimitée de la théorie d'ordre extrinsèque, qui réussissait à donner des explications fonctionnelles mais souvent contre-intuitives en termes phonétiques à toutes sortes de phénomènes complexes, on peut s'attendre à ce qu'une foule d'analyses phonologiques traditionnelles soient reformulées en termes morphologiques car tout indique que les locuteurs possèdent souvent des stratégies autres que purement phonétiques dans l'apprentissage et la manipulation de leur langue.

Enfin, cette nouvelle analyse des péripéties de /dæx/ ne constitue peut-être pas l'explication ultime, étant donné le grand nombre de facteurs incontrôlables en vieil anglais, mais elle démontre au moins que la réordonnance ne constitue pas la seule interprétation possible. En fait, si on considère le cas de /dæx/ dans toute son amplitude, et non seulement en partie comme le fait King, on s'aperçoit que l'analyse par réordonnance se heurte à des problèmes sérieux, surtout en ce qui a trait à la règle de voisement médial.

En somme, j'ai essayé de démontrer que la réordonnance des règles n'existe pas en tant que procédé phonologique diachronique et que tout argument qui s'en sert pour démolir une théorie d'ordre intrinsèque n'a par conséquent aucune validité. Je crois avoir choisi des cas assez typiques, bien qu'il en reste d'autres peut-être plus difficiles à résoudre à cause

surtout du manque de données historiques sûres. Je pense en particulier au cas de "Ojibwa Local Ordering" que présente Kaye (1971).

Par contre, Norman (1973) s'est attaquée au problème très complexe de "Canadian Raising" et a réussi à démontrer que l'analyse de Chambers (1973) faisant appel à la réordonnance n'était pas la seule possible. On peut espérer que, peu à peu, on en arrivera à se défaire complètement du mythe de la réordonnance.

Notes

- ¹ Ces formes représentent un stage intermédiaire hypothétique entre le proto-algonquin *eelikwa, *eelikwaki et l'arapaho moderne hééni[?], hééni.
 - ² L'article de Andersen a une portée théorique et explicative beaucoup plus vaste que mes commentaires plutôt brefs pourraient laisser croire. A lire.
- * Je remercie J.-Y. Morin et, en particulier, Glyne Piggott de leurs nombreuses suggestions. Les gaffes sont miennes.

Références

- Andersen, Henning (1973). "Abductive and Deductive Change". Language 49:4.
- Chambers, J.K. (1973). "Canadian Raising". Canadian Journal of Linguistics 18:2.
- Cooley, Marianne (1972). "Velars in English: A Diachronic Generative Analysis". Thèse de Ph.D., Univ. of Texas at Austin.
- Iverson, Gregory K. (1973). "Some Phonological Changes That Are Not Cases of Rule Reordering". Minnesota Working Papers in Linguistics and Philosophy of Language, University of Minnesota.

- Kaye, Jonathan (1971). "A Case of Local Ordering in Ojibwa".
Odawa Language Project, University of Toronto.
- King, Robert D. (1969). Historical Linguistics and Generative Grammar. Prentice Hall: Englewood Cliffs.
- _____. (1973). "In Defence of Extrinsic Ordering". Indiana University Linguistics Club.
- Norman, Linda (1973). "Rule Addition and Intrinsic Order".
Minnesota Working Papers in Linguistics and Philosophy of Language, University of Minnesota.
- Picard, Marc (1974). "Reexamining Phonological Rules: Examples from French". Recherches Linguistiques à Montréal I.
- Skousen, Royal (1973a). "On Limiting the Number of Phonological Descriptions". Indiana University Linguistics Club.
- _____. (1973b). "Evidence in Phonology" dans Studies in Generative Phonology, Charles W. Kisseberth, ed. Linguistic Research, Inc., Edmonton.
- _____. (1973c). "On the Nature of Morphophonemic Alternation".
Indiana University Linguistics Club.
- Walker, Douglas C. (1974). "Analogy, Simplification, and the History of French". Canadian Journal of Linguistics 19:1.

Recherches Linguistiques à Montréal
Montreal Working Papers in Linguistics

McGill University
Université de Montréal
Université du Québec à Montréal

Comité de rédaction:
Henrietta Cedergren
David Lightfoot
Yves Charles Morin

Volume 3
Déc. 1974